



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 4 mai 2012

N° 454

Actualités statistiques

Catégories A, B et C à fin février 2012 en Mayenne Légère diminution sur un mois

La Mayenne compte, fin février 2012, en données brutes, 17 974 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (tableau 1), dont 15 021 tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C).

Concernant ces trois catégories, le nombre de demandeurs d'emploi est resté quasiment stable sur un mois (- 0,5 %), mais a augmenté de 4,5 % sur un an. Cette variation annuelle est moins forte que celle de la région (+ 5,0 %) ou celle de la France (+ 5,8 %).

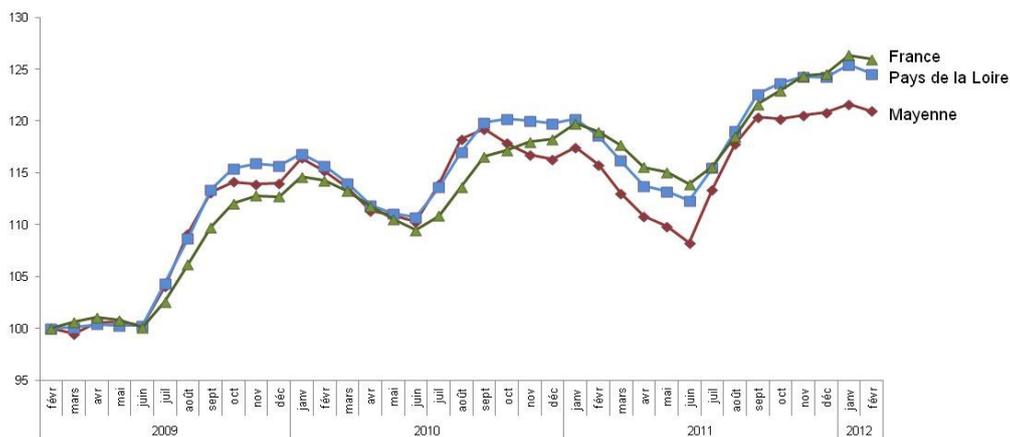
Toujours en variation annuelle pour ces trois catégories et pour le département, on constate, sur un an, une légère augmentation des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans (+ 0,3 %). Pour cette tranche d'âge, sur un an, le chômage s'accroît pour les femmes (+ 1,4 %), mais diminue concernant les hommes (- 0,9 %). Pour la tranche d'âge de 50 ans ou plus, l'évolution est plus forte chez les femmes (+ 17,7 %) que chez les hommes (+ 13,6 %).

Tableau 1 – Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (données brutes – février 2012)

	Mayenne	Variation annuelle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France
Catégorie A	8 777	+ 4,7 %	+ 5,3 %	+ 6,0 %
Catégorie B	2 314	- 1,4 %	+ 5,3 %	+ 5,9 %
Catégorie C	3 930	+ 7,7 %	+ 4,3 %	+ 5,3 %
Sous-ensemble	15 021	+ 4,5 %	+ 5,0 %	+ 5,8 %
Catégorie D	1 373	- 6,5 %	- 4,1 %	- 1,2 %
Catégorie E	1 580	+ 3,1 %	+ 13,9 %	+ 4,9 %
Total A, B, C, D et E	17 974	/	/	/

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en Mayenne, Pays de la Loire et France (base 100 en février 2009)



Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

La Mayenne, comme les Pays de la Loire, se caractérise par une part élevée de femmes et de jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C – tableau 2). A contrario, la Mayenne compte proportionnellement moins de demandeurs d'emploi de longue durée.

Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.

Catégorie B : ceux ayant eu une activité de 78 heures au plus dans le mois.

Catégorie C : ceux ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois.

Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « actes positifs de recherche d'emploi ».

Catégorie D : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...).

Catégorie E : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).

Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (février 2012)

	Mayenne	Pays de la Loire	France
% femmes	53,3 %	53,5 %	50,4 %
% moins de 25 ans	17,3 %	16,1 %	14,0 %
% 50 ans ou plus	20,0 %	20,6 %	21,1 %
% DELD ⁽¹⁾	32,5 %	38,0 %	37,6 %

(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

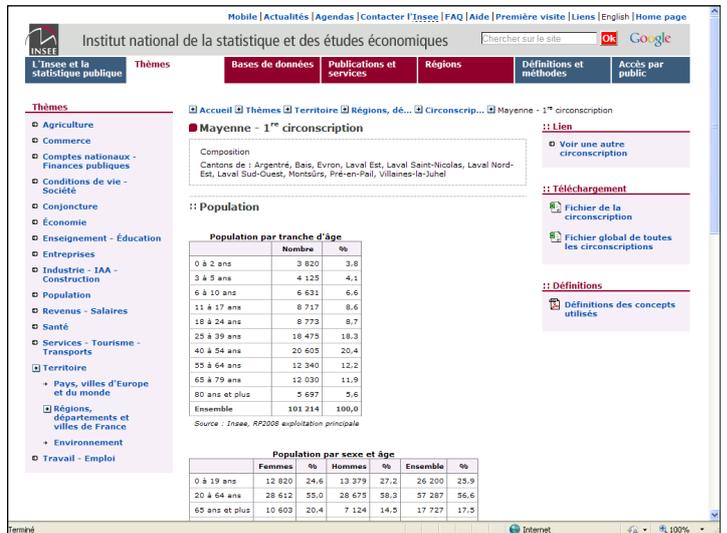
Élections législatives de 2012

Des données démographiques disponibles par circonscription

À partir des résultats du recensement de population de 2008, l'Insee propose une sélection d'indicateurs statistiques sur les circonscriptions législatives de France.

Accessibles depuis la page d'accueil de l'Insee (www.insee.fr > « Circonscriptions législatives pour les élections de 2012 », actualité du 16 avril 2012) ou depuis la rubrique « Thèmes » (bandeau en haut de l'écran), puis le thème « Territoire », sous-thème « Régions, départements et villes de France », sélection du « Type de produit : Données détaillées » et du « Niveau géographique : France », et enfin « OK », six tableaux sont proposés en ayant, cependant, préalablement sélectionner le département souhaité, ainsi que la circonscription et la composition cantonale du territoire :

- population par tranche d'âge ;
- population par sexe et âge ;
- population de 15 ans ou plus par sexe et catégorie socioprofessionnelle ;
- population selon la nationalité ;
- logements par catégorie ;
- population des ménages par type de ménage.



France : on vit vieux... mais pas forcément sans incapacité



Au premier rang pour l'espérance de vie

En 2009, la France occupe la première place des vingt-sept pays de l'Union européenne pour l'espérance de vie à la naissance (85,0 ans en France et 82,6 ans pour l'ensemble de l'Union européenne). L'écart atteint 7,6 ans avec les pays moins favorisés (la Bulgarie et la Roumanie).

Par contre, pour l'espérance de vie sans incapacité (EVSI), la France rétrograde à la dixième place (63,3 ans), tout juste au dessus de la moyenne européenne (62,0 ans). L'écart va de 52,6 ans (République slovaque) à 71,0 ans (Malte).

En France, une femme peut espérer vivre 74,4 % de son existence sans incapacité (75,0 % pour l'Union européenne). Le taux est très élevé en Bulgarie (85,1 %), mais nous avons vu que ce pays se caractérise par une faible espérance de vie.



Situation moins favorable

En 2009, avec une espérance de vie à la naissance de 78,0 ans, la France ne se classe qu'au huitième rang. L'Italie et la Suède se partagent la première place (79,4 ans), loin devant la Lettonie (68,1 ans) et la Lituanie (67,5 ans). La moyenne pour l'Union européenne s'établit à 76,7 ans.

Avec une espérance de vie sans incapacité (EVSI) de 62,7 ans, la France descend à la onzième place, légèrement au dessus de la moyenne des vingt-sept pays. La Suède atteint 70,7 ans, soit 18,3 ans de plus qu'en République slovaque.

En France, un homme peut espérer vivre 80,4 % de son existence sans incapacité (79,9 % pour l'Union européenne). Le taux est élevé en Suède (89,0 %) qui se classe au premier rang tant pour l'espérance de vie à la naissance (avec l'Italie) que pour l'espérance de vie sans incapacité

Comment se calcule l'espérance de vie sans incapacité (EVSI) ?

L'Union européenne s'est fixé comme objectif d'augmenter l'EVSI de deux années d'ici 2020 (en 2009, elle est de 62,0 ans pour les femmes et de 61,3 ans pour les hommes).

Mais comment se calcule l'EVSI ? En l'occurrence, on utilise les réponses à la question suivante : « Dans quelle mesure avez-vous été limité(e) depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? »

La méthode ne fait pas l'unanimité. « La perception de l'incapacité peut être différente d'un pays à l'autre », affirme par exemple le gériatre Olivier Saint-Jean (hôpital Georges Pompidou) dans *Le Figaro*.